



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 9 mars 2012

Salle N° 1 - Centre Socio-culturel – 4 rue César Geoffray - Sablons (Isère)

Vérification du quorum

Nombre d'Adhérents à jour de cotisation en 2011 : **130**

Adhérents présents à l'Assemblée Générale : **40**

Adhérents représentés : **30**

Quorum : **53.8 %**

Le quorum de 40 % est atteint. Conformément aux statuts de l'Association, l'Assemblée peut délibérer.

1 – Rapport moral présenté par le Président Jean-Claude GIRARDIN

Dans deux jours nous célébrerons le premier anniversaire de la catastrophe de Fukushima, la population japonaise n'a pas fini d'en subir les conséquences.

Cette catastrophe montre une fois de plus que la nature peut être bien plus forte que l'homme. Dans une région exposée aux séismes, tous les japonais le savent : des experts, des politiques, des technocrates ont quand même pris le risque de réaliser ce qu'ils avaient décidé; avec la certitude de posséder une technologie infaillible :

Ils se sont trompés !

Ce qui est vrai pour le Japon l'est aussi pour le monde entier : les forces de la nature sont imprévisibles.

Cela fait partie, pour une Association, de notre devoir que de mettre en garde nos décideurs. Toute réalisation humaine, y compris dans notre petite région, peut voler en éclats si la nature le décide.

Mais il faut arriver à se faire entendre. Nous sommes encore loin d'une concertation réelle.

Tous nos décideurs devraient faire preuve d'un peu plus d'humilité et devraient se rendre compte que l'avis de simples amateurs comme nous peut mettre en lumière des faiblesses occultées par leur confiance en eux-mêmes et leurs certitudes scientifiques.

Je rajouterais qu'avec "la Crise" et les réactions de nos responsables politiques (nous n'avons même plus de Ministre de l'Environnement) les questions environnementales passent bien après tout le reste.

Vote : 0 contre – 0 abstention – Rapport moral adopté à l'unanimité.

2 – Rapport financier

Recettes exercice 2011 = 1 716.00 € (toutes les recettes proviennent des cotisations. En 2011, nous avons 130 Adhérents, soit une cotisation moyenne de **13.20 € par Adhérent**).

Dépenses exercice 2011 = 1 960.43 € (Don à Vivre = 800.00 € + Fournitures et photocopies = 549.01 € + Avocat = 143.52 € + Assurance = 134.83 € + Timbres = 105.60 + Over-blog = 62.17 € + Adhésions SERA et CRIIRAD = 60.00 € + Banderole = 60.00 € + Déplacement Grenoble = 36.10 € + Frais compte bancaire = 9.20 €)

Trésorerie

- ✓ Solde exercice 2010 : **+ 2 468.13 €**
- ✓ Recettes exercice 2011 : **+ 1 716.00 €**
- ✓ Dépenses exercice 2011 : **- 1 960.43 €**
- ✓ **Solde exercice 2011 : + 2 223.70 €**

Vote : 0 contre – 0 abstention – Rapport financier adopté à l'unanimité.

3 – Rapport d'activité

3.1 - Fin du Plan Régional Santé Environnement (PRSE2) le 30 mars à Grenoble.

Après plusieurs réunions en 2010, les actions retenues nous sont présentées.

Deux de nos propositions sont conservées : Faire du Suivi Environnemental Global une référence pour d'autres secteurs. Amélioration de la connaissance des pollutions historiques en exploitant les souvenirs des anciens employés de la plate-forme chimique avant qu'ils ne disparaissent.

3.2 - Réunions pour les Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air (AASQA) : 14 avril à Lyon, 22 juin à Salaise-sur-Sanne et 18 novembre à Villefontaine.

Les Associations locales (Sup'air pour nous) sont fusionnées dans une seule entité régionale : Air Rhône-Alpes.

Les choses s'amélioreront peut-être, mais pour l'instant nous perdons le sentiment de proximité et nous avons l'impression d'un déficit en informations. Pourtant, les problèmes de qualité de l'air chez nous sont importants : nous avons battu des records de jours de dépassement des normes en 2010, donc la Région fait partie d'un contentieux en cours pour non-respect des valeurs limites définies au niveau européen. Ces records ont été largement battus en 2011 et les conditions atmosphériques depuis le début de 2012 font que nous sommes partis pour des sommets. Sont en cause en particulier les particules fines, l'ozone et les oxydes d'azote, plus tout ce que l'on ne mesure pas du tout ou pas régulièrement.

3.3 - Journée Développement Durable Osiris le 16 novembre.

Toujours l'impression d'une Grande Messe durant laquelle on n'apprend pas grand-chose : c'est de la Communication.

Nous avons été invités à visiter l'incinérateur Teris le 17 juin pour leurs dix ans d'existence, puis à titre individuel le 13 septembre nous a été présenté le projet Robin car nous nous interrogeons sur la fiabilité du projet. Une Enquête Publique est en cours : hors le transport par camion des matériaux à incinérer, l'activité semble tenir la route au niveau environnemental.

3.4 – Zone Industriale-Portuaire Sablons-Salaise.

Après deux réunions, les 14 juin et 1^{er} décembre, nous avons été invités à participer à deux commissions pour que le projet rentre dans le cadre d'un GPRA (Grand Projet Rhône-Alpes) soit six réunions de travail. Commissions aménagement et développement du territoire d'une part et

Innovation/Recherche d'autre part. L'objectif étant de faire de ce projet un exemple au niveau environnemental en particulier. D'autres réunions sont prévues en 2012.

3.5 – Trédi.

Nous avons participé à la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) du 14 décembre : des progrès sont programmés pour la qualité des rejets liquides. Il y a des améliorations à apporter sur les contrôles à effectuer sur les produits entrants afin de mieux adapter les filtrations sur les rejets atmosphériques : ceux-là se font parfois a posteriori, donc trop tard. Cela explique par exemple les fumées roses lorsque le produit incinéré contient de l'iode.

3.6 - Suivi Environnemental Global (SEG).

Quatre réunions en 2011 : 20 mai, 28 juin, 17 octobre et 9 novembre.

Notre patience est mise à rude épreuve : les données pour la Phase 1 (compilation de toutes les infos existantes) réalisée par le Groupe BG devaient nous être transmises au plus tard début 2012, nous attendons encore aujourd'hui. Après échange de mails avec la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de courrier avec la Sous Préfecture, on nous assure que nous devrions avoir les documents "très bientôt". Nous devons étudier avec beaucoup d'attention tous les documents pour pouvoir démarrer la Phase 2, c'est-à-dire le choix et la réalisation d'études complémentaires.

3.7 - Centrale nucléaire (CNPE Saint-Alban/Saint-Maurice).

Commission Locale d'Information (CLI) les 20 juin et 6 décembre : tout va très bien forcément. Nous avons participé à l'inspection post-Fukushima avec l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN).

Nous souhaitons poser au moins deux questions pour la prochaine CLI :

- Les risques liés au transport de matières dangereuses sur la voie ferrée de la rive droite du Rhône ont-ils été pris en compte ?
- Suite à l'expérience de Fukushima, ne serait-il pas opportun d'augmenter le périmètre des 10 km ? Dans notre région, les vents Nord-Sud sont très fréquents.

3.8 – GDE.

31 mai : rencontre avec un avocat. 14 décembre : Commission Locale d'Information (CLI) à la Sous Préfecture.

Une heure avec un avocat c'est 143,52 Euros. Imaginez le coût pour un dossier complet : nous devons faire le maximum par nous-mêmes.

La CLI ne nous apprend pas grand-chose, les mesures des polluants rejetés dans l'atmosphère ne sont pas significatives. Elles sont faites à la cheminée, donc les rejets diffus ne sont pas contrôlés et les périodes de fonctionnement dégradé ne sont pas prises en compte. Il faudrait surveiller et noter les dates et heures de fonctionnement dégradé car les chiffres transmis nous semblent sous-évalués.

Suite à la réunion publique du 14 février, le Directeur de GDE avait réagi par voie de presse en nous traitant de menteurs, nous avons répondu à ces accusations. Le 25 mars par lettre recommandée, GDE nous a sommés de supprimer trois phrases d'un article sur notre Blog. Nous les avons réintroduites après la réponse de l'AFNOR (Association française de normalisation) pour affichage non réglementaire de leur numéro d'agrément : nous avons raison. Le combat continue !

3.9 – Le Rhône.

Nous nous sommes procuré le rapport de l'Agence de l'eau sur l'évaluation de l'état des eaux en 2010 : ce n'est pas très reluisant pour notre région puisque nous sommes classés en Point Noir Industriel.

Nous avons aussi relevé le dépassement de la limite autorisée en Arsenic dans l'eau du puits de Peyraud.

Le 2 février, nous avons participé à Lyon à une réunion sur la Connaissance du Fleuve Rhône.

Enfin, le 8 mars, nous avons participé à une très attendue Commission Locale de Concertation avec le SMIRCLAID (Syndicat mixte du Rhône court-circuité Loire Ardèche Isère Drôme). Cela fera l'objet d'un compte-rendu dans les semaines à venir.

3.10 – Enquêtes Publiques.

Nous avons étudié les dossiers et donné notre avis sur les enquêtes publiques suivantes :

- Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la plate-forme chimique
- Le stockage d'ammoniac à ADISSEO
- Le projet Robin présenté par Teris (l'enquête publique est en cours)

3.11 – Communication.

En plus de notre Blog, nous avons publié des articles dans :

- Le Bulletin Municipal de Sablons
- La Tribune de la Lettre de la Commission Locale d'Information de Saint- Alban/Saint-Maurice
- Le Dauphiné et Le Réveil

Concernant notre blog, nous notons une augmentation de la fréquentation moyenne de 56 % en 2011 (19,1 visiteurs/jour en 2011 contre 12,3 visiteurs/jours en 2010).

A savoir que 94 % des connexions se font à partir de la France et 6 % à partir de l'étranger.

Les dix premières villes françaises qui se connectent sont (par ordre décroissant) : Lyon, Paris, Vienne, Valence, Grenoble, Quimper, Tain l'Hermitage, Clermont-Ferrand, Montpellier, Caen.

Les dix premiers pays étrangers qui se connectent sont (par ordre décroissant) : Suisse, Belgique, Maroc, Italie, Algérie, Canada, Tunisie, Allemagne, USA, Grande-Bretagne.

3.12 - Actions à venir

En plus de la poursuite de tous les dossiers dont nous venons de parler, nous avons prévu l'organisation d'une conférence à Sablons sur le thème " **Le Bio à la cantine, c'est possible**". Nous avons obtenu une subvention pour cette action : 750 Euros par le Conseil Général de l'Isère. Nous remercions vivement Monsieur Daniel RIGAUD pour son appui.

Vote : 0 contre – 0 abstention – Rapport d'activité adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale se termine par un pot de l'amitié.

Sablons, le vendredi 30 mars 2012.

Le Président, Jean-Claude GIRARDIN

Sauvons Notre Futur – 17 rue du Stade – 38550 SABLONS
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 – N° 0383002846

☎ 04.74.79.34.04 - ✉ sauvons-notre-futur@orange.fr

<http://www.sauvons-notre-futur.com>

Logo SNF réalisé en 2010 par les enfants du cours de dessin de Sablons (Isère)